Robert Charbonneau
2001/01/01

Intercaf

Survol de l’intercaf 2001

Une quarantaine de personnes étaient attendues à l’intercaf du 30 mars au collège Ahuntsic ; plus de 75 s’y sont présentées ! Voilà une preuve éclatante de la vigueur des centres d’aide et de l’intérêt suscité par l’actualité des sujets à l’ordre du jour.

L’épreuve unique… solution unique ?

Des responsables de la conception et de la correction de l’épreuve unique de 5e secondaire, Linda Drouin, Mireille Brunet et Ghislaine Duchesne, nous ont remis le cahier de préparation de l’examen d’écriture (128-560) de janvier 2001, accompagné de la grille de correction. Elles ont présenté les grandes lignes de la version 2001 de cette épreuve.

L’épreuve unique a créé des attentes que résume la question suivante : les résultats à l’épreuve unique permettent-ils de repérer les « élèves à risque en français » et de les classer dans le cours approprié ? Bien que la réussite de cette épreuve ne soit pas conditionnelle à l’obtention du DES et qu’elle ne compte que pour 25 p.100 dans la note globale de français de 5e secondaire, elle présente plusieurs avantages : elle fait l’objet d’une correction critériée, uniformisée et centralisée. Pour juger de la compétence linguistique en particulier, les critères 5-6-7 offrent une valeur prédictive fiable. Un seul obstacle : la « disponibilité » des résultats ; il semble qu’ils ne soient accessibles qu’en juillet, donc trop tard pour que les cégeps puissent en tenir compte dans la constitution des groupes.

Un test de classement en français particulier au collégial : une nécessité ?

Dans son intervention, Michel Laurier, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, a avancé l'hypothèse que l'utilisation de certaines données de l'épreuve unique éviterait d'engager les cégeps dans l'élaboration longue et coûteuse d'un test de classement.

Il a insisté sur l'importance de déterminer le type de test (certification, sélection, classement, diagnostic) que l'on fait ou désire faire passer. Il s'est par la suite interrogé sur la nécessité et la pertinence, pour les collèges, de mettre au point un test de classement En effet, d'une part, l'élaboration et la validation d'un test uniformisé exigent des investissements énormes en temps, en argent et en ressources humaines. D'autre part, l'épreuve unique contient des données sous- exploitées dont l'utilisation permettrait sans doute d'assurer un classement fiable des élèves selon leur compétence linguistique.

Les cours de mise à niveau

Claude Lizé et Yolaine Tremblay, représentant le Comité des enseignantes et des enseignants de français (CEEF), nous ont décrit les résultats sommaires de leur Enquête sur le cours de mise à niveau-hiver 2001, à laquelle ont répondu 42 établissements. Même si l'analyse des résultats est partielle, elle révèle une grande diversité de pratiques de classement et de choix de format quant aux cours de mise à niveau. Les résultats sur le jumelage du cours de mise à niveau et du premier cours de littérature sont très positifs. Les résultats définitifs de cette enquête seront communiqués à l'assemblée annuelle du CEEF, en juin.

Le concours de dictée

L'avant-midi s'est terminé par l'exposé épique de Roméo Côté sur les conditions

(climatiques et autres) dans lesquelles s'est déroulé le concours de dictée tenu au collège de Limoilou le 24 mars dernier (*voir l'article à ce sujet dans le présent numéro)*.

Le « cybertutorat »

Godelieve Debeurme, professeure à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, a résumé son expérience de tutorat par une présentation de son site Web. Nous avons pu constater l'ampleur de la tâche de préparation et de gestion exigée par ce type d'encadrement. Elle a souligné la difficulté de recruter des tuteurs compétents, et en nombre suffisant, ainsi que de motiver les étudiants qui s'inscrivent à cette forme d'encadrement pour réussir le test Turbo, conditionnel à l'obtention de leur diplôme.

Le tutorat par les professeurs

Richard Crépeau, professeur au collège Montmorency, a présenté une forme d'encadrement qui fait appel à des professeurs du département de français et qui s'effectue en complémentarité avec les services offerts au centre d'aide. Les professeurs qui veulent participer à l'expérience sont libérés l'équivalent d'un cours pour assurer une disponibilité auprès d'étudiants testés faibles en français. Cette approche donne d'excellents résultats : il semble que l'intervention linguistique comme telle ne soit pas la raison principale des progrès étonnants (augmentation de 20 p.100 du taux de réussite dans le premier cours) manifestés par les bénéficiaires de cet encadrement ; ce succès semble davantage s'expliquer par un changement de perception du français qui se développe grâce à un rapport professeur-élève plus direct, et dans un cadre différent.

Le tutorat par les pairs

Lynn Lapostolle, responsable du Caf du Vieux Montréal, a rappelé les particularités de ce centre d'aide dont le budget de fonctionnement (près de 100 000 $) en a fait saliver plus d'une et plus d'un. L'encadrement par les pairs est une formule d'aide généralisée dans les cafs, mais la formation des tuteurs épouse des formes variables d'un cégep à

un autre ; la formation est ici assurée par un cours complémentaire de 45 heures (le 602-JBC-03, dont elle nous a remis le plan) ; ces tuteurs sont rémunérés. Leur formation grammaticale s’appuie sur le Mentor et se fait dans la perspective de la nouvelle grammaire.

Conclusion

Le succès de cette journée, qui a permis de réunir des intervenants des ordres secondaire, collégial et universitaire, témoigne de l’importance de pouvoir disposer d’informations de première source et de la nécessité, autant que du désir, d’un arrimage et d’une collaboration soutenue entre ces ordres d’enseignement.

Si vous désirez accueillir le prochain intercaf, n’hésiter pas à vous manifester !



Robert Charbonneau